

Réaction de l'Association québécoise des CPE au Budget 2011-2012

## **Création de 15 000 nouvelles places en services de garde éducatifs pour les jeunes familles : Une annonce qui était extrêmement attendue !**

**Québec, 17 mars 2011** - L'AQCPE salue très positivement l'engagement budgétaire de plus de 200 millions de dollars qui seront investis pour la création de 15 000 nouvelles places en services de garde éducatifs. Elle enjoint ses partenaires gouvernementaux et institutionnels à travailler de concert avec le réseau des CPE pour faire sorte que ces places soient rendues disponibles le plus rapidement possible.

L'AQCPE a récemment fait des propositions au ministre des Finances et à la ministre de la Famille afin que nous puissions accélérer le développement de ces 15 000 places, notamment en établissant des partenariats avec des municipalités, des entreprises et d'autres institutions, ce qui permettrait de faciliter le développement et de partager les coûts des infrastructures. « Nous sommes heureux d'entendre Monsieur Bachand et la ministre de la Famille, Madame James, confirmer aujourd'hui cette ouverture à explorer ces pistes pour accélérer la création des places annoncées : « *Le gouvernement s'engage en effet à réinvestir les économies qui seraient ainsi dégagées dans le développement plus rapide de places en services de garde de qualité* » (Extrait du discours du Budget).

« La croissance des naissances ainsi que la pénurie de main-d'œuvre ont effectivement amené des municipalités et des entreprises à proposer leur collaboration à la création de CPE pour répondre aux besoins de leurs citoyens ou de leurs employés. C'est manifestement un investissement rentable à tout point de vue pour les collectivités », constate le directeur général de l'AQCPE, monsieur Jean Robitaille.

« Bien sûr, ce type de partenariat devra se déployer de façon complémentaire à la poursuite du développement de places en milieux défavorisés afin d'accompagner adéquatement tous les jeunes enfants dans leur développement, dans une perspective d'égalité des chances », d'affirmer la présidente de l'AQCPE, madame Hélène Gosselin.

### **Des places qui doivent être développées CPE, entreprises d'économie sociale à but non lucratif**

Compte-tenu du niveau de qualité de services que nous souhaitons offrir aux jeunes enfants et aux familles du Québec, et dans la perspective d'une gestion saine et optimale des deniers publics, les nouvelles places qui seront créées devront être développées dans les centres de la petite enfance. Ces entreprises d'économie sociale sans but lucratif, administrées par quelque 7 000 parents bénévoles dans tout le Québec, sont garantes d'une plus grande qualité de service et davantage ancrées dans les communautés.

-30-

Renseignements :

Violaine Ouellette, responsable des communications (514) 605-7877